

# Plan de développement urbain, économique et social (PDUES) des secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont et de Castelnau

Mémoire de l'Université de Montréal  
à l'Office de consultation publique de Montréal  
Avril 2013



## Introduction

Le plan de développement urbain, économique et social (PDUES) des secteurs Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont et de Castelnau vise à maximiser les retombées positives de l'implantation de l'Université de Montréal (UdeM) sur le site de l'ancienne gare de triage Outremont. Comme le titre des consultations qui ont mené à ce plan l'indiquait, il vise notamment à « ouvrir la voie » à un apport positif de la venue de l'UdeM dans ces secteurs.

L'Université a participé activement au processus d'élaboration de ce plan et salue l'initiative de la Ville de Montréal de l'élargir aux aspects économiques et sociaux. L'Université de Montréal entend poursuivre sa contribution, dans la mesure de ses moyens, à la revitalisation des secteurs voisins de son campus.

Ce projet d'un nouveau campus sur le site de l'ancienne gare de triage Outremont n'appartient pas qu'à l'Université de Montréal. C'est un projet collectif. Les gouvernements du Québec, du Canada et de la Ville de Montréal s'y sont engagés. Et au-delà de la revitalisation du site et de la mise en chantier des premiers pavillons, la vaste démarche de concertation qui a mené au PDUES constitue une étape importante dans le processus d'appropriation du projet par les communautés environnantes.



## Le projet de l'Université de Montréal à Outremont

L'UdeM forme avec ses écoles affiliées, HEC Montréal et Polytechnique Montréal, le premier pôle d'enseignement supérieur au Québec. Elle accueille le deuxième corps étudiant en importance au Canada et figure au premier rang des universités au Québec en matière de recherche. Elle est la seule université francophone canadienne à paraître systématiquement dans les classements des meilleures universités au monde, dont celui établi par le *Times Higher Education*. Cette force, l'UdeM la met au service de la société québécoise en poursuivant sa mission d'enseignement et de recherche.

Le campus principal de l'Université de Montréal, sur le flanc nord du mont Royal a été inauguré en 1943 sur le site de l'ancienne carrière de pierres Bellingham, une friche industrielle dont la Ville de Montréal avait fait don à l'Université. L'implantation de ce campus a transformé de façon durable tout le quartier Côte-des-Neiges et le flanc nord du Mont-Royal, notamment en permettant de préserver de vastes espaces verts. Aujourd'hui, la grande tour du pavillon Roger-Gaudry de l'Université constitue l'un des points de repères identitaires et visuels les plus importants de la région métropolitaine.

L'UdeM a acquis la gare de triage d'Outremont en 2006 afin de répondre à un déficit d'espace criant sur son campus de la montagne. L'Université respecte ainsi son engagement à ne plus construire sur le mont Royal. Comme ce fut le cas pour le flanc nord du mont Royal, il y a plus de 70 ans, l'ancienne gare de triage sera revitalisée pour devenir un lieu dynamique où se côtoieront le savoir, la science, la culture et qui deviendra un véritable milieu de vie attrayant pour les étudiants, les chercheurs et les résidents. Le plan d'aménagement de ce site, approuvé à l'unanimité par le conseil de ville en 2011, prévoit d'ailleurs une mixité d'usages pour le lieu. Une attention particulière a été portée à son intégration aux quartiers avoisinants.

L'Université de Montréal, dès les premières étapes d'élaboration de son projet de campus à Outremont a manifesté son intention de développer un projet de grande qualité misant sur le développement durable. À ce titre, le projet vise la certification *LEED for Neighbourhood Development*, une certification qui englobera l'ensemble du quartier qui sera développé à l'intérieur des limites de l'ancienne gare de triage.

En plus de structurer ce territoire, le projet de l'UdeM renforcera le positionnement de Montréal comme « ville de savoir » sur la scène internationale. Tout comme lors de son installation sur le mont Royal au XXe siècle, l'Université compte déployer ses activités sur le site Outremont en misant sur ses valeurs : la transmission des connaissances, l'excellence et l'intérêt public.



## L'UdeM et les orientations de développement et d'aménagement du PDUES

L'UdeM souscrit à la vision énoncée dans le PDUES. Elle entend d'ailleurs contribuer à l'atteinte des objectifs du plan, dans la mesure de ses moyens et en respect de sa mission d'enseignement et de recherche.

L'UdeM a participé activement à la démarche de planification qui a mené au PDUES et se réjouit des orientations de développement et d'aménagement qui ont émergé du processus de planification. L'UdeM entend soutenir ces orientations, notamment en matière de logement social et communautaire. C'est pourquoi l'Université confirme l'engagement pris lors de la consultation publique de 2007 de respecter, dans le cadre de son propre projet, les paramètres de la Stratégie d'inclusion de logements abordables de la Ville de Montréal. Ainsi, le projet de l'UdeM comprendra 15 % de logements sociaux et communautaires et 15 % de logements abordables privés.

L'Université de Montréal, déjà très active dans le domaine du développement durable est actuellement en processus de révision de sa politique de développement durable. Un projet de politique a été soumis à une consultation publique et sera par la suite présenté aux instances de l'Université pour adoption à l'automne 2013. Cette politique démontrera la volonté ferme de l'Université en matière de développement durable, sous tous ses aspects et notamment en ce qui touche à l'amélioration et à la prise en compte des milieux naturels, la valorisation des saines habitudes de vie et la protection et la diffusion de la culture. Ces champs d'intérêt rejoignent certaines orientations du PDUES, soit : une contribution sensible des créateurs à l'animation et au cadre urbain et un environnement favorable aux modes de transport actif et collectif.

Le service à la collectivité est profondément ancré dans la mission de l'UdeM. Ce volet s'exprime dans de multiples projets menés par les membres de la communauté universitaire. Parmi ces projets, notons les conférences et séjours de découverte du milieu scientifique organisés pour les jeunes des écoles secondaires, les services offerts gratuitement par les étudiants de médecine vétérinaire et de médecine dentaire aux jeunes de la rue, les cliniques d'enseignement qui offrent des soins de santé à moindre coût (nutrition, audiologie, orthophonie, optométrie, psychologie etc.), les activités de prévention en santé organisées par les étudiants de pharmacie, les cliniques juridiques offertes par les étudiants de droit, etc. Tous ces projets reflètent l'engagement de l'UdeM dans sa communauté environnante, un engagement qui se poursuivra aussi dans le campus qu'elle développe à Outremont.

Le territoire du PDUES souffre du manque d'arbres et d'espaces verts. L'UdeM partage la préoccupation des citoyens et des groupes communautaires qui ont souligné ce fait lors des consultations et se réjouit des intentions exprimées dans le plan afin d'augmenter le couvert végétal du secteur. L'Université et certains organismes communautaires pourraient contribuer à ce verdissement. Par exemple, un projet de « pouponnière d'arbres » a été lancé l'an dernier en partenariat avec la Soverdi (Société de verdissement de Montréal) et les Amis de la montagne afin d'utiliser les espaces vacants sur le site Outremont pour faire pousser des arbres qui pourront par la suite être transplantés dans les espaces publics du réseau montréalais du savoir : cours d'écoles, de collèges, de CPE et d'établissements universitaires. Le projet-pilote lancé à l'été 2012 comportait 450 plants de jeunes arbres. Dans des phases subséquentes, des milliers de jeunes arbres pourraient croître puis être transplantés dans les quartiers avoisinants.

Tout comme sur le campus principal, les déplacements à pied et en vélo seront encouragés sur le nouveau campus. Ces efforts pour soutenir les modes de transport actif et collectif rejoignent la volonté exprimée dans le PDUES d'accroître la mobilité et de permettre de relier des territoires. La création de passages du nord au sud du site contribuera au désenclavement du secteur et facilitera le déplacement des personnes. Le développement du site représente une occasion pour des quartiers de s'ouvrir à leurs voisins. Le besoin de désenclavement est particulièrement marqué du côté de Parc-Extension. À cet effet, l'UdeM appuie la demande faite par la Ville de Montréal à la compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique de créer un passage à niveau dans le prolongement de la rue de l'Épée. Ce passage pour les cyclistes et les piétons s'ajoutera à celui prévu par l'UdeM dans l'axe du métro Acadie et améliorera la qualité de vie des habitants de ce territoire profondément fragmenté.

Il est aujourd'hui inimaginable de mener un projet de développement en marge des communautés, c'est-à-dire sans les y associer. Créer des partenariats, se faire connaître de ses voisins et mieux les connaître, sont des conditions essentielles pour créer des liens durables. Au cours de la dernière année, l'Université a multiplié les actions afin d'établir et de maintenir des contacts fructueux avec la communauté : engagement d'une conseillère aux affaires publiques dédiée au projet, participation aux ateliers de planification du PDUES, diffusion d'un feuillet d'information au moment de l'ouverture du chantier de réhabilitation du site, tenue d'une soirée d'information publique en janvier 2013, création d'une ligne téléphonique dédiée au projet, animation régulière du site web dédié au projet ([siteoutremont.umontreal.ca](http://siteoutremont.umontreal.ca)) participation au comité d'accompagnement de l'arrondissement d'Outremont, création d'un comité de liaison-conseil pour mener une réflexion sur l'appropriation du projet, etc.

## Contribution à la vie économique

Le PDUES mise sur la consolidation des pôles économiques existants et sur le développement des pôles émergents. L'UdeM reconnaît l'apport que son implantation dans le secteur peut avoir sur le développement d'entreprises du secteur de l'innovation et souhaite contribuer à cet essor en favorisant les partenariats entre ses chercheurs et les entreprises. De concert avec les organismes du milieu, l'UdeM développera une stratégie pour rejoindre les entreprises afin de connaître leurs besoins et faire connaître ses services et ses ressources.

## Conclusion

Ce projet d'envergure proposé par le PDUES pourra se réaliser à condition que les principaux acteurs du milieu et les citoyens partagent la vision qui est proposée et unissent leurs efforts pour la mettre en action. L'Université de Montréal participera à ce projet avec enthousiasme et en collaboration avec tous ses partenaires. L'occasion est unique de redonner un quartier à la ville, un quartier dynamique, vivant et créateur d'emplois.

Les bons mécanismes sont en place pour s'assurer que le développement urbain se fasse de façon respectueuse et cohérente avec les aspirations des milieux.

L'Université tient à souligner le travail des professionnels de la ville de Montréal qui ont ajouté les volets économique et social au plan de développement urbain. Ces dimensions bonifient de façon importante la démarche mais surtout, ses résultats. L'Université remercie aussi tous les membres des organismes qui ont participé à la démarche et qui ont pris le temps nécessaire pour comprendre, apprécier et contribuer à ce grand projet qui dépasse les frontières de l'Université de Montréal.